



Bobigny, 20 février 2023

La MSA sera au rendez-vous de la 59^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture, qui se tiendra du samedi 25 février au dimanche 5 mars 2023.

Située dans le Pavillon 4, Allée B, Stand 083, la MSA accueille le grand public pour porter ses messages et son action vers les visiteurs du Salon de l'agriculture et vers ses partenaires.

L'agence MSA

Des conseillers en protection sociale présents chaque jour apportent des réponses aux demandes des adhérents sur leur dossier dans un espace confidentiel aménagé (retraite, installation, cotisations).

L'espace France Services

Les visiteurs du salon, accueillis par les agents de la MSA Maine-et-Loire, peuvent réaliser leurs démarches administratives.

L'espace Animations

Des actions en prévention santé, ludiques et pédagogiques, rythment la semaine et permettent aux visiteurs grands et petits de faire le point sur leur santé :

Lundi 27 février : L'animation « Bien dans son corps, bien dans sa tête », proposée par la MSA Ile-de-France permet d'apprendre à prendre du temps pour soi et pour sa famille.

Mardi 28 février : Grâce à des lunettes sensorielles, les visiteurs peuvent découvrir les effets de l'alcool sur sa mobilité et ses réflexes tout en restant sobre, au travers de l'animation de la MSA Nord-Pas de Calais.

Mercredi 1^{er} mars : Les visiteurs se mettent dans la peau d'adhérents MSA et découvrent les services en ligne du régime agricole de façon ludique au travers de cette animation proposée par la MSA Haute-Normandie.

Jeudi 2 mars : La traite et la contention des bovins peuvent être testées en réalité virtuelle grâce à un exosquelette proposé par la MSA de Picardie.

Vendredi 3 mars : La MSA Midi-Pyrénées Sud propose aux visiteurs de participer à un jeu permettant de déconstruire les clichés sur les différents âges de la vie.

L'offre de services de la MSA présente ses actions et ses services

Samedi 25 et dimanche 26 février :

Tisanes, conserves de légumes bio, rillettes, jus de fruits, huiles de noix, etc. sont proposés à la dégustation et à la vente par les employés en situation de handicap travaillant au sein d'ESAT du réseau **SOLIDEL**. Une belle manière de montrer leur savoir-faire en proposant leurs produits et productions.

<https://solidel.fr/>

L'Agence Nationale Présence verte (ANPV) propose au public un mur graffiti virtuel, une animation participative, ludique et créative sur le principe de la peinture à la bombe.

www.presenceverte.fr/

Samedi 4 et dimanche 5 mars :

Les résidences seniors Marpa font découvrir aux visiteurs leur solution d'hébergement à taille humaine tournée vers le bien-être, la convivialité et la sécurité de la personne âgée.

<https://www.marpa.fr/>

Les dix villages de vacances AVMA s'exposent, en mettant en avant le tourisme social, vecteur d'inclusion et de mixité sociale. Ils proposent également une animation photo ainsi qu'une distribution de goodies.

<https://www.avma-vacances.fr/>

MSA TV au Salon de l'agriculture

Pour la 4^{ème} année consécutive, la MSA accueille sur son stand un plateau télé. Il diffuse des émissions quotidiennes retransmises en direct sur internet et sur les réseaux sociaux de la MSA. Chacune traitera de thèmes variés liés au monde agricole et rural.

Les émissions sont diffusées en direct depuis le stand de la MSA du lundi 27 février au vendredi 3 mars 2023, et sont animées et présentées par la journaliste Stéphanie Geroudet accompagnée de l'équipe Pixpocket pour la réalisation des émissions.

10h30 /11h00 : Conversation avec la MSA

Une personnalité du monde agricole et social vient présenter son action et son actualité, en plateau, aux côtés de Pascal Cormery, Président de la Caisse centrale de la MSA.

12h /12h45 : Au cœur des territoires

Chaque jour, cette émission sera consacrée à un territoire. Elle permet la découverte des régions concernées, de mettre en avant les spécificités agricoles, les produits et la gastronomie des territoires. Tout au long de l'émission, un chef cuisinier préparera un plat emblématique de la région. L'action des caisses de la MSA de Franche-Comté, la MSA Haute-Normandie, la MSA Côtes Normandes, la MSA Alpes-Vaucluse, la MSA du Limousin et de la MSA Provence-Azur seront mises à l'honneur.

15h00 /15h45 L'heure du débat

Ce magazine d'actualité donne la parole à des experts, des partenaires, des acteurs locaux sur un sujet qui touche le monde agricole et rural.

Mardi 28 février – **Quelles solutions alternatives pour un habitat inclusif et intergénérationnel en milieu rural**

Mercredi 1er mars – **Le monde agricole s'empare de son avenir : Installation, transmission et transition agro-écologique**

Jedi 2 mars – **Quelles politiques de santé sur les territoires ruraux**

Vendredi 3 mars – **Territoires : une jeunesse citoyenne et engagée**

La vie du stand et du salon sur le web et les réseaux sociaux

- <https://www.msa.fr/lfp/web/msa/evenements/sia>
- Sur Facebook : <https://www.facebook.com/mymsa/>
- Sur Twitter : [@msa_actu](https://twitter.com/msa_actu)
- Sur La [chaîne YouTube MSA](#)

A propos de la MSA

La MSA, deuxième organisme de protection sociale avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires, protège les non-salariés agricole (chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, collaborateurs d'exploitation et aides familiaux) et les salariés de la production, des coopératives et des services agricoles. Elle assure leur couverture sociale et celle de leurs ayants droits sur les cinq branches de la sécurité sociale mais également le recouvrement des cotisations.

Son organisation en guichet unique facilite la vie quotidienne des assurés, simplifie leurs démarches et permet une prise en charge personnalisée, adaptée à leur situation.

En outre, la MSA propose une offre de services, à destination des populations rurales qui participe à l'attractivité des territoires ruraux et au maintien du lien social.

La MSA dispose d'un lien privilégié avec ses adhérents qui repose sur les valeurs du mutualisme : la solidarité, la responsabilité et la démocratie sociale. Il est incarné par 13 760 délégués bénévoles élus pour les représenter durant cinq ans. Sur le terrain, ces élus exercent une mission de relais entre la population agricole et rurale et la MSA et, au sein des conseils d'administration, ils participent à la définition des politiques institutionnelles.